

LA ZONE EURO : VERS PLUS DE CONVERGENCE

Alberto ITURRALDE

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | JUIN 17

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

LA ZONE EURO : VERS PLUS DE CONVERGENCE

Alberto ITURRALDE

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Retrouver de la convergence en zone euro	4
1. Un désendettement nécessaire	4
2. Les modalités du rééquilibrage	5
3. Réformes structurelles	6
II. Approfondissement de l'UEM pour une convergence durable	7
1. Les défauts de fabrication	7
2. Des solutions pour compléter l'UEM	8
2.1. L'investissement européen	8
2.2. Capacité budgétaire	8
2.3. Une assurance chômage européenne ?	9
CONCLUSION	11
BIBLIOGRAPHIE	12

AVANT-PROPOS

Bernard Maris dédicaçait son *Antimanuel d'économie* à l'économiste inconnu « qui toute sa vie expliqua magnifiquement le lendemain pourquoi il s'était trompé la veille ». Aujourd'hui c'est tant le FMI que la Commission Européenne qui expliquent s'être trompés dans les recommandations qui ont coûté une décennie d'austérité à l'Europe du Sud.

Cela dit, il n'est pas évident d'établir un seul facteur à l'origine des difficultés auxquelles font face les classes moyennes du sud de l'Europe. Il est en revanche assez clair que la gestion de la crise des dettes souveraines a été néfaste. Les réactions des dirigeants européens obéissant à la logique du « trop peu, trop tard » ont permis à la crise de se propager et de s'amplifier. Face à la pression des marchés, les mesures de rigueur sont apparues comme l'unique antidote, justifiant ainsi le parti pris néolibéral de l'Union européenne : modifier le rôle de l'État pour le mettre au service de l'économie et la finance au détriment des acquis sociaux.

Pour la Solidarité croit en une politique économique alternative ne nuisant pas systématiquement aux plus démunis ainsi qu'en une vision à long terme impliquant de ne pas faire des économies en abaissant la qualité des services de santé, d'éducation ou de protection de l'environnement.

Dans cette optique, 4 notes d'analyse ont été dédiées à l'austérité pour comprendre comment celle-ci a gagné l'Europe alors que ses conséquences potentiellement désastreuses étaient connues d'avance, ainsi que pour présenter les perspectives qui s'ouvrent à présent pour la zone euro.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

INTRODUCTION

Depuis la création de l'Union économique et monétaire, une politique monétaire unique est menée par la Banque centrale européenne (BCE) pour les 19 pays de la zone euro. Pour que cela fonctionne, il faut que les économies soient similaires, d'où un besoin de convergence. Or, pendant les années 2000¹, les économies des pays membres ont eu tendance à diverger, contrairement aux prédictions de certains économistes¹. D'autres, comme Krugman, ont eu raison : les États-membres se sont davantage spécialisés². Les pays du Nord ont maintenu une base industrielle alors que les pays du Sud se sont désindustrialisés et spécialisés dans des secteurs protégés tels que la construction, la distribution ou le tourisme.

Ceci implique que la zone euro est plus vulnérable aux chocs « asymétriques » qui affectent certains pays et pas d'autres. La crise mondiale de 2008 est venue confirmer cette hypothèse : les pays spécialisés dans les secteurs les plus touchés (finance et construction notamment) ont vu leur croissance reculer davantage (Irlande, Espagne...). Mais les différences qui subsistent entre États par rapport aux finances publiques ou au fonctionnement du marché du travail ont également leur part de responsabilité. L'érosion des finances publiques de certains États a conduit à la dispersion des primes de risque. Si le *kurz arbeit* a pu résorber le chômage en Allemagne, les contrats temporaires l'ont accru en Espagne. En outre, la dégradation de la compétitivité des pays de la périphérie a eu pour conséquence de faire diverger les balances courantes, marquant une véritable rupture Nord-Sud³. Au lieu de devenir similaires, les économies exportatrices ont davantage exporté et les économies importatrices ont davantage importé. La crise est venue rappeler à la zone euro toutes ses faiblesses. Des faiblesses qu'elle devrait corriger non sans difficultés du fait de son important endettement et du manque de volonté de la part des États à aller de l'avant.

La zone euro est dans une situation particulièrement difficile : elle peut soit avancer vers plus d'intégration, soit reculer vers le « chacun pour soi ». Elle ne peut pas rester perpétuellement dans une situation où elle prive ses États membres de moyens pour réagir face aux chocs tout en ne se donnant pas à elle-même la capacité d'agir. Elle affronte des défis de taille avec le frein que représente l'endettement public et privé. C'est pourquoi elle devrait le réduire via une croissance plus forte et non pas à la charge d'une population de plus en plus susceptible de lui tourner le dos.

Cette note traite dans une première partie du besoin de retrouver de la convergence, puis dans une seconde, de l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM) pour corriger les défauts de sa construction.

¹ MONGELLI, F & REINHOLD, E & PAPADOPOULOS, G. « What's so special about specialization in the euro area? Early evidence of changing economic structure », *ECB Occasional Paper n°168*, février 2016. bit.ly/2rfYGMU

² *Ibidem*

³ ALLEGRET Jean-Pierre & SALLENAVE Audrey. « Quel avenir pour la zone euro? », *Les Grands Dossiers de Diplomatie n°36 : Géopolitique de l'Union Européenne*, p.55-59, janvier 2017.

I. RETROUVER DE LA CONVERGENCE EN ZONE EURO

Dans une union monétaire, il convient que les économies des pays membres convergent afin d'éviter les déséquilibres économiques qui sont apparus lors des crises.

1. UN DÉSENDETTEMENT NÉCESSAIRE

La dette rapportée au PIB de la zone euro était de 91,5% en 2016⁴. Certains pays, notamment la Grèce ou l'Italie sont bien au-dessus de cette moyenne. En fait, comme cela est le cas en Grèce, une dette excessive peut faire monter les taux auxquels le pays emprunte. Le taux d'intérêt monte parce que le risque perçu par les marchés augmente, ils demandent donc une meilleure rémunération. Un État trop endetté devient automatiquement dépendant de ses créanciers et de leurs exigences : c'est le cas de la Grèce qui a été mise sous tutelle⁵.

Dette en pourcentage du PIB de quelques pays de la zone euro

	Allemagne	France	Belgique	Espagne	Italie	Portugal	Grèce	Irlande	Pays-Bas	ZONE EURO
2007	63,7	64,3	87,0	35,5	99,8	68,4	103,1	23,9	42,7	65,0
2016	68,2	96,4	106,8	99,7	132,8	130,5	179,7	75,1	62,2	91,5

Source : Eurostat & European Economic Forecast – Winter 2017

La voie du désendettement passe obligatoirement par la croissance soutenable. Des restructurations de dette seront nécessaires pour les pays en difficultés (notamment la Grèce). D'ailleurs Jeroen Dijsselbloem, le président de l'Eurogroupe, le reconnaissait lui-même au Parlement européen le 2 mai 2017 :

« Un allègement sera nécessaire pour parvenir à une solution, c'est mon opinion et je pense qu'elle est partagée par l'Eurogroupe. »⁶

Si la Grèce n'a pas le choix car sa dette est jugée insoutenable, d'autres pays songeant à la restructuration de leur dette pourraient essayer de la renégocier. Or, outre les effets néfastes en termes de réputation, ce ne sera pas si facile de faire accepter aux pays partenaires créanciers de ne pas être

⁴ EUROPEAN COMMISSION. *European Economic Forecast – Winter 2017*. ec.europa.eu : bit.ly/2oWFiGF

⁵ BASLE, Jean-Luc. *L'euro survivra-t-il ?*, Bernard Giovanangeli Editeur, avril 2016.

⁶ PARLEMENT EUROPÉEN. *Jeroen Dijsselbloem au Parlement : la dette grecque devra être allégée*, 2 mai 2017. bit.ly/2oWP1gb

payés ou pas à temps. En outre, les pertes des créanciers internes pourraient avoir des effets récessionnistes. En fait, dans certains pays les fonds de pensions détiennent énormément de dette souveraine : 97% des ressources du fonds de réserve des pensions espagnol sont investis dans des bons du trésor espagnol⁷. Le Conseil des experts économiques allemands a proposé une solution alternative : un fonds de remboursement européen⁸.

Si le désendettement est nécessaire pour harmoniser la situation des finances publiques en Europe, il y a d'autre part un besoin de convergence.

2. LES MODALITÉS DU RÉÉQUILIBRAGE

Comme certains l'avaient prédit avant la mise en place de l'UEM, les économies ont divergé. Les pays de la périphérie ont vu leur compétitivité-prix se dégrader. Certains pays ne pouvaient plus produire les mêmes biens que les autres pays européens au même prix. La conséquence qui en découle est que les soldes courants (entrées – sorties d'argent) ont divergé, mais aussi l'inflation, c'est-à-dire le taux de croissance du niveau des prix. Cependant, un ajustement est nécessaire pour la bonne raison que la BCE mène une politique monétaire unique, et si les pays ont des taux d'inflation ou de chômage différents, cette politique ne sera pas appropriée pour tous.

Pour procéder à ce rééquilibrage, plusieurs stratégies sont possibles.

- Après la crise, la stratégie qui a été privilégiée a été non-coopérative⁹. Certains pays ont cherché à être plus compétitifs soit en baissant les salaires ou les prélèvements sur les entreprises. Même si elle a permis de réduire les écarts depuis la crise, cette stratégie nuit à la croissance : si tous les pays font de même, la demande de la zone euro va baisser dans un cercle vicieux et l'activité également. De plus, la baisse des salaires dans les pays déjà très touchés par la crise rend la situation encore plus précaire.
- Une stratégie plus coopérative serait de coordonner les évolutions salariales¹⁰, sans besoin de les baisser. Si les pays du Nord dont les salaires sont sous-évalués, par exemple l'Allemagne, se fixaient une cible d'évolution des salaires supérieure à 2% par an et que les pays surévalués du Sud, par exemple l'Espagne, se fixaient une cible inférieure à 2%, alors ces désajustements nominaux finiraient par se résorber avec le temps. En effet, l'Allemagne serait de moins en moins compétitive parce que sa main d'œuvre se renchérirait plus vite que celle de l'Espagne. Cela se traduirait par une réduction des exportations en Allemagne et une augmentation en Espagne qui, de fait, contribueraient à rééquilibrer les soldes courants. Les cibles d'évolution salariales devraient tout de même être proportionnelles à l'évolution de la productivité pour éviter la surchauffe. Toutefois, il serait très difficile que l'Allemagne accepte de mener volontairement une politique qui nuirait à sa compétitivité.
- L'autre option serait de jouer sur les gains de productivité. Pour cela il faudrait avoir recours à une relance par l'investissement. Or, les pays qui ont des problèmes de productivité sont très endettés et n'ont malheureusement pas de marge budgétaire pour mener une politique de ce type avec les investissements nécessaires dans le respect des règles fixées par les traités européens. En revanche, d'autres pays ont la capacité pour le faire. Le niveau d'investissement

⁷ « El fondo de las pensiones ya tiene el 97% del dinero invertido en deuda española », *El País*, 4 avril 2013. bit.ly/2ra4TLU

⁸ BOFINGER, Peter & FELD, Lars & FRANZ, Wolfgang & SCHMIDT, Christoph & WEDER DI MAURO, Beatrice. « A European redemption pact », *voxeu.org*, novembre 2011. bit.ly/2gCpLYF

⁹ VILLEMOT, Sébastien & DUCOUDRE, Bruno. « Quelle stratégie pour le rééquilibrage interne de la zone euro ? », *OFCE*, 5 janvier 2016.

bit.ly/2rQFNtU

¹⁰ *Ibidem*.

public en Allemagne est le deuxième le plus faible de l'OCDE (1,5 % du PIB)¹¹. Les nombreuses années de sous-investissement ont entraîné une détérioration du patrimoine public allemand. D'après le FMI, ce serait le moment idéal pour accroître les projets d'infrastructure d'État. Une relance de l'investissement public allemand entraînerait une hausse plus durable du PIB intérieur tant à court qu'à long terme dans la mesure où les projets d'infrastructure se transforment en patrimoine public productif. La périphérie de la zone euro bénéficierait ensuite de la hausse de la demande allemande pour les autres produits européens ainsi que de la hausse de l'inflation en Allemagne, qui la rendrait moins compétitive que ses partenaires européens.

3. RÉFORMES STRUCTURELLES

Plusieurs mesures sont proposées en matière de réformes structurelles, notamment du marché du travail et des biens et services. Ces réformes sont nécessaires pour résoudre les problèmes de certains pays, assurer un retour à une croissance soutenable et réduire l'endettement sans une violente cure d'austérité. La crise a eu pour effet de dégrader de façon permanente la croissance potentielle¹². Le but des réformes structurelles est d'augmenter le potentiel de croissance de la zone euro. Par ailleurs, ces réformes peuvent contribuer à réduire la divergence entre les membres de la zone euro. Avant la crise, la divergence des taux d'inflation a creusé les écarts de compétitivité Nord-Sud. Depuis la crise, elle se traduit surtout par des fortes disparités dans les taux de chômage.

Concernant les réformes structurelles du marché du travail, la Commission a encouragé la réduction des salaires et du coût de licenciement sans prendre en considération le cycle économique¹³. Ces mesures améliorent certes la compétitivité des entreprises mais accentuent la récession, ce qui rend le désendettement plus difficile. De telles mesures ne sont pas désirables en période de grande récession¹⁴.

Jusqu'à présent, les réformes ont été plus ou moins imposées aux pays sous programme de sauvetage par les institutions internationales. Tito Boeri propose de changer de logique et de promouvoir des politiques d'emploi à l'échelle européenne et d'y lier une « conditionnalité positive »¹⁵. Il s'agirait de programmes européens pour l'emploi (aides européennes à l'emploi, assurance chômage européenne) auxquels auraient accès les pays sous condition de réforme de leur marché du travail. Ils seraient des compléments aux programmes nationaux et non pas des substituts. Ainsi, s'il faut bien plus de coopération au niveau budgétaire, il en faut également au niveau du travail et la protection sociale.

¹¹ DOYLE, Anthony. « L'Europe a besoin d'un plan de relance budgétaire allemand, mais elle ne l'obtiendra pas », *Bondvigilantes*, 20 janvier 2015. bit.ly/2qCixl4

¹² FURCERI, Davide & MOUROUGANE, Annabelle. « The effect of financial crises on potential output: new empirical evidence from OECD countries », *OECD*, mai 2009. bit.ly/2rjLf0r

¹³ PITON, Sophie. « Réformes structurelles : pourquoi le terme est-il devenu si "toxique" ? », *CEPII*, 29 mai 2015. bit.ly/2sahay9

¹⁴ BOERI Tito, JIMENO, Juan. « The elusive quest for labour market reforms », *voxeu.org*, 27 juillet 2015. bit.ly/2qCxy8D

¹⁵ Ibidem

II. APPROFONDISSEMENT DE L'UEM POUR UNE CONVERGENCE DURABLE

1. LES DÉFAUTS DE FABRICATION

Selon les travaux réalisés par l'économiste Robert Mundell en 1961 puis par ses successeurs sur les zones monétaires optimales (ZMO), une union monétaire ne peut être viable que si elle est capable de résister à des chocs asymétriques, touchant donc un pays plus qu'un autre.

Lors de sa création, la zone euro remplissait déjà certains critères : elle avait une forte intégration commerciale et une production suffisamment diversifiée, ce qui jouait en faveur de la mise en place d'une union monétaire. Toutefois, d'autres critères importants n'étaient pas remplis.

- Le degré d'homogénéité des préférences n'était pas suffisant, c'est-à-dire que les objectifs en termes d'inflation, chômage ou dette divergeaient. De plus, le processus décisionnel reste fortement décentralisé et restreint la capacité de la zone euro à agir comme un ensemble¹⁶.
- La mobilité du travail en zone euro reste très faible : il est difficile de résorber le chômage en Grèce avec de l'activité en Finlande à cause des barrières culturelles et linguistiques ou les différences en matière de formation et spécialisation. Ce problème est moindre aux États-Unis ou en Allemagne entre *Länder*.
- Ensuite, la flexibilité des prix et des salaires n'est pas suffisante et ne permet pas des ajustements rapides sur le marché du travail. Toutefois, il n'est pas certain que la diminution des salaires soit efficace pour réduire le chômage¹⁷. Si l'on considère que l'emploi dépend de la demande effective (la demande que les entreprises anticipent), alors la baisse des salaires amplifiera les effets récessifs en réduisant la production et pourra même faire augmenter le chômage.
- L'intégration budgétaire était pratiquement inexistante : le budget européen est largement insuffisant (aux alentours de 1% du PIB) et appartient à l'Union européenne, ce qui pose problème lorsqu'il faut régler des défauts inhérents à la zone euro. Aux États-Unis, le budget fédéral permet l'action contra-cyclique : lorsqu'un État est en récession, celui-ci voit diminuer le prélèvement fiscal et les transferts fédéraux qu'il reçoit augmenter¹⁸. D'où le besoin d'un budget propre à la zone euro, comme le soulignait déjà en 1977 le Rapport MacDougall.

Se fondant sur cette théorie, certains économistes avaient pronostiqué l'impossibilité d'une union monétaire en Europe. Au contraire, d'autres pensaient que la création de l'euro allait permettre à la zone de remplir les critères en rapprochant les économies (caractère endogène des ZMO). Or, la crise a eu

¹⁶ JAGER, Jennifer & HAFNER, Kurt. « The Optimum Currency Area Theory and the EMU: An Assessment in the Context of the Eurozone Crisis », *Intereconomics vol 48*, octobre 2013. bit.ly/2sa2H5x

¹⁷ EGGERTSSON Gauti & KRUGMAN, Paul. « Debt, Deleveraging, and the Liquidity Trap: A Fisher-Minsky-Koo approach », *Oxford University Press*, 2012. bit.ly/2rDiDQC

¹⁸ KRUGMAN, Paul. « Revenge of the optimum currency area », *The New York Times*, 24 juin 2012. nyti.ms/2rTmMiV

pour effet de réduire le caractère optimal de la zone euro et les économies sont devenues plus hétérogènes¹⁹.

Pour endiguer les défauts précédemment cités, deux thèses s'affrontent. D'un côté, il y a ceux qui veulent surtout renforcer la gouvernance économique au niveau européen en s'appuyant sur des règles. Le rapport des cinq Présidents²⁰ suggère en ce sens la création à court terme d'un système d'autorités de la compétitivité de la zone euro, un renforcement de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, une attention accrue portée aux performances sociales et d'emploi ainsi qu'une coordination plus étroite des politiques économiques. De l'autre côté on pense à un mécanisme de solidarité. Le rapport propose à ce sujet la création à moyen terme d'un mécanisme de stabilisation budgétaire pour la zone euro puis, à plus long terme, la création d'un Trésor de la zone qui favoriserait la prise de décision collective.

Ainsi, les normes apparaissent comme un préalable à la construction des mécanismes visant à compléter l'UEM.

2. DES SOLUTIONS POUR COMPLÉTER L'UEM

2.1. L'INVESTISSEMENT EUROPÉEN

En 2015, le Plan Juncker visait à stimuler l'investissement dans la zone euro, mais les 315 milliards qu'il comptait mobiliser sur trois ans étaient insuffisants pour relancer la croissance au niveau européen²¹. Il a donc été renforcé en 2016 pour mobiliser 500 milliards en 5 ans. Le plan 2.0 devrait servir à soutenir des investissements dans des secteurs innovants tels que les énergies renouvelables, les infrastructures ou les services numériques. Tout cela dans les États en difficultés économiques de préférence²².

Ces projets pourraient davantage être financés par des *project bonds*. Il s'agit d'emprunts lancés en commun par plusieurs pays européens dont le but est de financer des grands projets d'infrastructure continentaux. L'initiative « obligations de projet » est une démarche conjointe de la Commission et la Banque européenne d'investissement qui a pour objectif de stimuler le financement sur les marchés de capitaux de grands projets d'infrastructure. Les domaines privilégiés sont les transports, l'énergie et le numérique. Cet outil reste marginal et pourrait être davantage utilisé pour accélérer la transition écologique.

Les *project bonds* sont parfois qualifiés de « bébés *eurobonds* » car ils impliquent une forme de mutualisation des dettes. Toutefois, les *eurobonds* ne sont pas un objectif à court terme, car avant d'émettre des obligations au niveau européen, il conviendrait de se doter d'une capacité budgétaire. Un éventuel budget pourrait ensuite servir de garantie pour l'émission d'*eurobonds*.

2.2. CAPACITÉ BUDGÉTAIRE

Les crises qui ont fait vaciller la zone euro ont montré à quel point l'absence d'une forme d'union budgétaire est une fragilité. Des propositions allant dans le sens d'un renforcement du potentiel

¹⁹ ITURRALDE, Alberto. « La crise de la zone euro », Note d'analyse, *Pour la solidarité*, juin 2017.

²⁰ JUNCKER, Jean-Claude & TUSK, Donald & DIJSSELBLOEM, Jeroen & DRAGHI, Mario & SCHULZ, Martin. *Compléter l'Union économique et monétaire européenne*, Bruxelles, 2015. bit.ly/2rTHUpv

²¹ LE MOIGNE, Mathilde & SARACENO, Francesco & VILLEMOT, Sébastien. « Le plan Juncker peut-il nous sortir de l'ornière ? » *Revue de l'OFCE* n°144, août 2015. bit.ly/2mcmrb

²² HA, S. & CALDERON, S. « Plan Juncker 2.0: de 315 milliards d'euros en 3 ans à 500 milliards en 5 ans », *RTBF*, 30 novembre 2016. bit.ly/2rmUsVw

d'amortissement budgétaire existent. Dès 2012 plusieurs documents européens officiels²³ invitaient à progresser dans cette direction.

Le Rapport des cinq Présidents²⁴ sur l'avenir de la zone euro propose d'avancer par étape : il faut d'abord la mise en place d'un mécanisme de stabilisation macroéconomique commun puis ensuite la création d'un Trésor de la zone euro. Le budget européen actuel est trop faible et les transferts financiers des zones riches de l'Union vers les zones pauvres, au travers des fonds structurels, représentent moins de 40 milliards d'euros²⁵.

Un rapport préparé par les eurodéputé-e-s Berès (S&D) et Böge (PPE) proposait d'aller de l'avant de façon concrète en énumérant les trois piliers de la capacité budgétaire, détaillées ci-dessous. La résolution du Parlement européen sur la capacité budgétaire de la zone euro a été adoptée le 16 février 2017²⁶ et sera traitée par le Conseil européen en décembre.

- Un code de convergence devrait être respecté pour une participation complète à la capacité budgétaire. Les États devraient alors remplir certains critères concernant la fiscalité, le marché du travail, la cohésion sociale, la productivité, la bonne gouvernance... Ils soulignent l'importance d'une stratégie de long terme visant la soutenabilité de la dette mais aussi le renforcement de la croissance et l'investissement.
- Il faudrait également prévoir un budget de taille suffisante pour faire face à des chocs symétriques touchant l'ensemble de la zone euro. Dans la plupart des propositions, ce budget pourrait être financé par une taxe sur les transactions financières (une taxe de 0,05% pourrait rapporter 190 milliards par an²⁷) ou une écotaxe. Or, certains affirment qu'une taxe sur les transactions financières ferait fuir les capitaux d'Europe, mais ce n'est pas le point de vue de Michel Sapin, qui plaide pour sa mise en place progressive et de façon pragmatique²⁸. L'inconvénient de l'écotaxe est qu'elle est par nature éphémère : quand les entreprises deviendront écologiques, les fonds diminueront.
- En ce qui concerne les chocs asymétriques, il est impossible de les écarter malgré toute coordination, convergence et réforme structurelle durable. C'est pourquoi il faudrait prévoir des mécanismes d'ajustement automatiques. On pourrait imaginer comme source de financement du budget de la zone euro un pourcentage de l'impôt national sur les sociétés comme le propose Thomas Piketty²⁹. Cela agirait comme stabilisateur automatique car les entrées de cet impôt diminueraient dans les pays en récession. En outre, la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales serait plus efficace. Une éventuelle assurance chômage européenne pourrait jouer ce rôle également.

2.3. UNE ASSURANCE CHOMAGE EUROPEENNE ?

Une union monétaire tend à agglomérer les facteurs de production là où la productivité est la plus élevée. Cette dynamique s'applique à la zone euro, qui voit dans son noyau l'agglomération des facteurs de production. Ainsi, les régions les moins productives devraient être compensées par des transferts

²³ EUROPEAN COMMISSION. « A Blueprint for a Deep and genuine Economic and Monetary Union—Launching the Debate », *Press Release*, November 2012. bit.ly/1vtadVQ ; EUROPEAN COUNCIL. « Towards a Genuine Economic and Monetary Union », *Report by the President of the European Council, in collaboration with the Presidents of the Commission, the Eurogroup and the ECB*, December 2012. bit.ly/1JGIJvM

²⁴ JUNCKER, Jean-Claude, TUSK, Donald, DIJSSELBLOEM, Jeroen, DRAGHI, Mario and SCHULZ, Martin. *Compléter l'Union économique et monétaire européenne*, Bruxelles, 2015. bit.ly/2rTHUpv

²⁵ CANFIN, Pascal & COHN-BENDIT, Daniel & GIEGOLD, Sven & SCHICK, Gerhard. « Il faut mutualiser les dettes », *Le Monde*, 17 décembre 2010. lemde.fr/2qEMBpC

²⁶ Résolution du Parlement européen sur la capacité budgétaire de la zone euro (2015/2344(INI)), février 2017. bit.ly/2scMQ6h

²⁷ *Ibidem*

²⁸ SAPIN, Michel. « Taxe sur les transactions financières : cessons de tergiverser », *Les Echos*, 3 novembre 2014. bit.ly/2rTsCB8

²⁹ « Entretien avec Thomas PIKETTY », *L'Economie Politique* n°74, avril 2017.

d'autres régions. Une assurance chômage européenne pourrait être un mécanisme de transfert efficace³⁰.

L'indemnisation des chômeurs est par nature une dépense collective contra-cyclique : elle augmente en période de basse conjoncture et diminue en période d'expansion. Il s'agirait bien d'un stabilisateur automatique. Le dispositif le plus couramment proposé est celui d'un socle européen commun d'indemnisation qui verserait aux assurés une allocation de base que les États pourraient ensuite compléter à leur convenance à partir de ressources nationales³¹. Il pourrait être financé par des cotisations sociales similaires à celles existant dans les États.

Cependant, des obstacles subsistent. Le bon fonctionnement d'un tel mécanisme supposerait une harmonisation préalable des marchés nationaux du travail, objectif des réformes structurelles. D'autre part, si elle n'a pas la capacité de s'endetter, alors en cas de grave choc touchant la plupart des pays, son rôle de stabilisateur serait bien moins efficace. En outre, le système ferait face au risque d'aléa moral : les efforts nationaux de lutte contre le chômage pourraient se relâcher.

³⁰ CARTON, Benjamin & DESTAIS, Christophe & PITON, Sophie & BENASSY-QUERE, Agnès & BARA, Yves-Emmanuel. « Pas à pas, renforcer la zone euro », *CEPII*, 13 décembre 2012. bit.ly/2qFOYTU

³¹ CLERC, Olivier & KAUFFMANN, Pascal. *L'Union économique et monétaire européenne : Des origines aux crises contemporaines (chapitre 10)*, Editions Pedone, septembre 2016.

CONCLUSION

Les difficultés que traverse la zone euro sont le fruit d'une construction inachevée et d'une insuffisance de convergence dans les conditions économiques de ses membres. La crise a, à la fois, accru l'hétérogénéité entre les membres de la zone euro et exacerbé les défauts de gouvernance. Il faut donc assurer une plus grande convergence dans les conditions économiques, ce qui passe par une meilleure coordination des politiques économiques à court terme et la construction d'une véritable union économique et budgétaire à moyen terme. Il faudra ensuite mettre en place des mécanismes permettant de déceler les déséquilibres avant qu'ils ne deviennent incontrôlables et de venir en aide aux pays qui subissent un choc important.

D'autres solutions de nature institutionnelle existent et pourraient être très bénéfiques pour la zone euro. Le changement du mode de gouvernance est en tout cas nécessaire : l'inter-gouvernementalisme a fait preuve de ses carences évidentes et l'incapacité à réagir et apporter des solutions de façon rapide et efficace. Contre les forces économiques qui poussent à la divergence, l'Union doit mettre en place des mécanismes correcteurs qui peuvent être une politique de cohésion plus importante, une politique industrielle ou des mécanismes de transferts interétatiques automatiques comme aux États-Unis.

On dit souvent que les grandes avancées de l'Europe se sont faites suite à des grandes crises. Plusieurs scénarios s'offrent à l'UE, comme présentés dans le livre blanc de Juncker³². Aujourd'hui, 60 ans après la signature du Traité de Rome, les dirigeants européens doivent faire preuve d'une vision à long terme pour refonder l'Europe. La structure y est déjà et les citoyens adhéreront au projet pourvu qu'il soit démocratique, juste et conçu pour les Européens.

³² COMMISSION EUROPÉENNE. *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe : les voies de l'unité pour l'UE à 27*, Bruxelles, mars 2017. bit.ly/2mEWX0L

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES

- MONGELLI, F & REINHOLD, E & PAPADOPOULOS, G. « What's so special about specialization in the euro area? Early evidence of changing economic structure », *ECB Occasional Paper n°168*, février 2016. bit.ly/2rfYGMU
- ALLEGRET Jean-Pierre & SALLENAVE Audrey. « Quel avenir pour la zone euro? », *Les Grands Dossiers de Diplomatie n°36 : Géopolitique de l'Union Européenne*, p.55-59, janvier 2017.
- « El fondo de las pensiones ya tiene el 97% del dinero invertido en deuda española », *El Pais*, 4 avril 2013. bit.ly/2ra4TLU
- BOFINGER, Peter & FELD, Lars & FRANZ, Wolfgang & SCHMIDT, Christoph & WEDER DI MAURO, Beatrice. « A European redemption pact », *voxeu.org*, novembre 2011. bit.ly/2qCpLYF
- VILLEMOT, Sébastien & DUCOUDRE, Bruno. « Quelle stratégie pour le rééquilibrage interne de la zone euro ? », *OFCE*, 5 janvier 2016. bit.ly/2rQFNTu
- DOYLE, Anthony. « L'Europe a besoin d'un plan de relance budgétaire allemand, mais elle ne l'obtiendra pas », *Bondvigilantes*, 20 janvier 2015. bit.ly/2qCjxL4
- FURCERI, Davide & MOUROUGANE, Annabelle. « The effect of financial crises on potential output: new empirical evidence from OECD countries », *OECD*, mai 2009. bit.ly/2rjLf0r
- PITON, Sophie. « Réformes structurelles : pourquoi le terme est-il devenu si "toxique" ? », *CEPII*, 29 mai 2015. bit.ly/2sahay9
- BOERI Tito & JIMENO, Juan. « The elusive quest for labour market reforms », *voxeu.org*, 27 juillet 2015. bit.ly/2qCxy8D
- JAGER, Jennifer & HAFNER, Kurt. « The Optimum Currency Area Theory and the EMU: An Assessment in the Context of the Eurozone Crisis », *Intereconomics vol 48*, octobre 2013. bit.ly/2sa2H5x
- EGGERTSSON Gauti & KRUGMAN, Paul. « Debt, Deleveraging, and the Liquidity Trap: A Fisher-Minsky-Koo approach », *Oxford University Press*, 2012. bit.ly/2rDiDQC
- KRUGMAN, Paul. « Revenge of the optimum currency area », *The New York Times*, 24 juin 2012. nyti.ms/2rTmMiV
- LE MOIGNE, Mathilde & SARACENO, Francesco & VILLEMOT, Sébastien. « Le plan Juncker peut-il nous sortir de l'ornière ? » *Revue de l'OFCE n°144*, août 2015. bit.ly/2rncmrb
- HA, S. & CALDERON, S. « Plan Juncker 2.0: de 315 milliards d'euros en 3 ans à 500 milliards en 5 ans », *RTBF*, 30 novembre 2016. bit.ly/2rmUsVw

- CANFIN, Pascal & COHN-BENDIT, Daniel & GIEGOLD, Sven & SCHICK, Gerhard. « Il faut mutualiser les dettes », *Le Monde*, 17 décembre 2010. lemde.fr/2qEMBPC
- SAPIN, Michel. « Taxe sur les transactions financières : cessons de tergiverser », *Les Echos*, 3 novembre 2014. bit.ly/2rTsCB8
- « Entretien avec Thomas PIKETTY », *L'Economie Politique* n°74, avril 2017.
- CARTON, Benjamin & DESTAIS, Christophe & PITON, Sophie & BENASSY-QUERE, Agnès & BARA, Yves-Emmanuel. « Pas à pas, renforcer la zone euro », *CEPII*, 13 décembre 2012. bit.ly/2qFOYTu
- PARLEMENT EUROPÉEN. « Jeroen Dijsselbloem au Parlement : la dette grecque devra être allégée », 2 mai 2017. bit.ly/2oWP1gb

DOCUMENTS OFFICIELS

- MONGELLI, F & REINHOLD, E & PAPADOPOULOS, G. « What's so special about specialization in the euro area? Early evidence of changing economic structure », *ECB Occasional Paper n°168*, février 2016. bit.ly/2rfYGMU
- COMMISSION EUROPEENNE : *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe : les voies de l'unité pour l'UE à 27*, Bruxelles, mars 2017. bit.ly/2mEWX0L
- EUROPEAN COMMISSION, « A Blueprint for a Deep and genuine Economic and Monetary Union— Launching the Debate », *Press Release*, November 2012. bit.ly/1vtadV0
- EUROPEAN COUNCIL, « Towards a Genuine Economic and Monetary Union », *Report by the President of the European Council, in collaboration with the Presidents of the Commission, the Eurogroup and the ECB*, December 2012. bit.ly/1JGJVM
- JUNCKER, Jean-Claude, TUSK, Donald, DIJSSELBLOEM, Jeroen, DRAGHI, Mario and SCHULZ, Martin. *Compléter l'Union économique et monétaire européenne*, Bruxelles, 2015. bit.ly/2rTHUpv
- PARLEMENT EUROPÉEN : *Résolution du Parlement européen sur la capacité budgétaire de la zone euro (2015/2344(INI))*, février 2017. bit.ly/2scMQ6h

LIVRES

- AGLIETTA, Michel. *Zone euro : éclatement ou fédération*, Michalon, 2012.
- BASLE, Jean-Luc. *L'euro survivra-t-il ?*, Bernard Giovanangeli Editeur, avril 2016.
- CLERC, Olivier & KAUFFMANN, Pascal. *L'Union économique et monétaire européenne : Des origines aux crises contemporaines*, Editions Pedone, septembre 2016.
- KRUGMAN, Paul. *Sortez-nous de cette crise... maintenant !*, Éditions Flammarion, 2013.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté.* Rémi Leturcq, mai 2017.
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion.* Florent Losson, mai 2017.
- *Définanciariser le bien-être.* Daniela Gabor et Maria Magdalena Tancau, avril 2017.
- *L'éducation au développement durable en Europe.* Veronika Von Wachter, mars 2017.
- *L'éducation au développement durable : vecteur de transformation.* Veronika Von Wachter, mars 2017.
- *Être aidant-e : entre solidarité choisie et précarité subie.* Anna Métral, mars 2017.
- *ESS et Jeunesse : valeurs partagées.* Tiphaine Faure, mars 2017.
- *Politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ?* Marie Schuller, février 2017.
- *La nouvelle politique énergétique de l'UE et ses enjeux.* Marie Schuller, février 2017.
- *Réchauffement climatique et migration : zoom sur un phénomène méconnu.* Marie Schuller, décembre 2016.
- *LGBTQ et discrimination professionnelle en Europe et aux États-Unis.* Océane Imber, décembre 2016.
- *L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : une nécessité qui rencontre des obstacles.* Anna Métral, décembre 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative.* Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables.* Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises.* Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

